

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil municipal de Napierville du 17 décembre 2015 à 19h45 à la salle du Conseil, au 260, rue de l'Église et à laquelle sont présents les membres du conseil suivants :

- | | |
|----------------------|-----------------------|
| - Ghislain Perreault | - Chantale Pelletier |
| - Daniel Dumontier | - Micheline P. Fortin |
| - Mario Dufour | - David Dumont |

Formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Jacques Délisle.

ORDRE DU JOUR ASSEMBLÉE DU 17 DÉCEMBRE 2015

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Travaux publics
 - a) Réparation d'un surpresseur #1
 - b) Nettoyage réseaux sanitaire et pluvial rue Napier-Christie
3. Servitude Robert Dubreuil
4. Pacte rural
5. Comptes à payer (factures)
 - a) Les Éclairages CM3 (15,337.66\$)
 - b) Jeux 1000 pattes (15,694.09\$)
 - c) Fredette & Fils Itée (3,728.23\$)
 - d) Terrapex Environnement (4,014.93\$)
 - e) Équipements Robert (3,966.64\$)
 - f) Pavage D.L. inc. (5,451.88\$)
 - g) Transport Alain Grégoire inc. (4,017.34\$)
 - h) MRC des Jardins-de-Napierville (34,249.34\$)
 - i) L.B. Production (804.83\$)
 - j) Les Épandages Robert (Le Pousse vert) (5,895.34\$)
 - k) Forme Atout (2,535.20\$)
 - l) Broyage Mobile Estrie (3,794.18\$)
 - m) Lecorre, avocats (4,005.78\$)
 - n) Excavation R. Fortier & Fils inc. (3,429.68\$)
6. Période de questions sur les sujets à l'ordre du jour
7. Levée de l'assemblée

Résolution #2015-12-746 : Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Monsieur le conseiller Ghislain Perreault et résolu unanimement :

D'accepter l'ordre du jour ci-dessus tel quel.

ADOPTÉE

Travaux publics

Résolution #2015-12-747 : Travaux publics: Réparation d'un surpresseur #1

CONSIDÉRANT QUE le surpresseur #1 a besoin d'une mise à niveau;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie Aerzen a fourni un estimé au montant de 2,977.74\$ plus les taxes;

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :

D'accepter la soumission de Aerzen au montant de 2,977.74\$ plus les taxes pour la réparation du surpresseur #1 de l'usine d'épuration.

ADOPTÉE

Résolution #2015-12-748 : Travaux publics: Nettoyage réseaux sanitaire et pluvial rue Napier-Christie

CONSIDÉRANT QUE suite à la résolution numéro 2015-09-501, seul le réseau pluvial a été nettoyé sur le Boul. Industriel pour un montant approximatif de 2,500\$;

CONSIDÉRANT QUE le réseau sanitaire et pluvial de la rue Napier-Christie doit également être nettoyé ainsi que le réseau sanitaire du boulevard Industriel;

CONSIDÉRANT QUE'il y a aussi du nettoyage ponctuel à faire ailleurs sur le réseau sanitaire;

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :

D'entériner une dépense approximative de 2,500\$ pour les nettoyages de réseaux ci-dessus mentionnés.

ADOPTÉE

Résolution #2015-12-749 : Servitude Robert Dubreuil (J.H. Jannelle ltée)

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyée par Madame la conseillère Chantale Pelletier et résolu unanimement :

QUE la municipalité de Napierville signe un acte par lequel monsieur Robert Dubreuil accorde à la municipalité une servitude réelle de passage permettant l'installation et la réparation d'infrastructures souterraines municipales sur une profondeur de 3 mètres le long de l'emprise de la voie publique de la rue de l'Église, pour les lots 817, 818 et 819 du cadastre de la Paroisse de Saint-Cyprien;

Cette servitude affectera, à titre de fonds servant, une partie des lots numéros 817, 818 et 819 de la paroisse de Saint-Cyprien, division d'enregistrement de St-Jean;

Que cet acte de servitude réelle soit consenti pour bonne et valable considération;

Il est également résolu d'autoriser le maire, Monsieur Jacques Délisle et la directrice générale, Madame Ginette L. Pruneau à signer l'acte d'établissement de la servitude, pour et au nom de la municipalité de Napierville et tous autres documents y relatifs;

Il est également résolu que tous les frais encourus soient à la charge de monsieur Robert

Dubreuil (J.H. Jannelle ltée).

ADOPTÉE

Comptes à payer (factures)

Résolution #2015-12-750 : Comptes à payer: Les Éclairages CM3

Sur proposition de Madame la conseillère Chantale Pelletier, appuyée par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :

De payer la facture de *Les Éclairages CM3* au montant de 15,337.66\$ pour l'achat de luminaires au LED pour finaliser la conversion des luminaires suivant facture numéro 75592.

ADOPTÉE

Résolution #2015-12-751 : Comptes à payer: Jeux 1000 pattes

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyée par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :

De payer la facture de *Jeux 1000 pattes* au montant de 15,694.09\$ représentant la balance pour l'achat d'un module de jeux pour la Parc Patenaude suivant contrat numéro 429-A.

ADOPTÉE

Résolution #2015-12-752 : Comptes à payer: Fredette & Fils ltée

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyée par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :

De payer les factures de *Fredette & Fils ltée* au montant total de 3,728.23\$ pour la réparation d'urgence du panneau de contrôle de la pompe d'incendie suivant factures numéros 97809, 97808 et 97810.

ADOPTÉE

Résolution #2015-12-753 : Comptes à payer: Terrapex Environnement

Sur proposition de Madame la conseillère Chantale Pelletier, appuyée par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

De payer la facture de *Terrapex Environnement* au montant de 4,014.93\$ pour la mise en place d'un registre des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante ainsi que la prise de quatre échantillons suivant facture numéro 61906.

ADOPTÉE

Résolution #2015-12-754 : Comptes à payer: Équipements Robert

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Madame la conseillère

Chantale Pelletier et résolu unanimement :

De payer la facture de *Equipements Robert* au montant de 3,966.64\$ pour l'achat d'un compacteur portatif pour le département des Travaux publics suivant facture numéro 29527.

ADOPTÉE

Résolution #2015-12-755 : Comptes à payer: Pavage D.L. inc.

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

De payer la facture de *Pavage D.L. inc.* au montant de 5,451.88\$ pour la réparation de chaussée sur les rues Saint-Nicolas et de l'Église suivant facture numéro 661;

Il est également résolu que la partie relative à la réparation de la rue de l'Église soit facturée à J.H. Jannelle ltée.

ADOPTÉE

Résolution #2015-12-756 : Comptes à payer: Transport Alain Grégoire inc.

Sur proposition de Madame la conseillère Chantale Pelletier, appuyée par Madame la conseillère Micheline P. Fortin et résolu unanimement :

De payer la facture de *Transport Alain Grégoire inc.* au montant de 4,017.34\$ pour l'achat de pierre pour la voirie et pour différents raccordements d'égout et aqueduc suivant facture numéro 1253.

ADOPTÉE

Résolution #2015-12-757 : Comptes à payer: MRC des Jardins-de-Napierville

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyée par Madame la conseillère Chantale Pelletier et résolu unanimement :

De payer la facture de *MRC des Jardins-de-Napierville* au montant de 34,249.34\$ pour la modernisation du rôle d'évaluation suivant facture numéro 3846.

ADOPTÉE

Résolution #2015-12-758 : Comptes à payer: L.B. Production

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyée par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :

De payer la facture de *L.B. Production* au montant de 804.83\$ pour l'animation du souper de Noël des élus et employés municipaux qui aura lieu le 19 décembre prochain suivant facture numéro 0312.

ADOPTÉE

Résolution #2015-12-759 : Comptes à payer: Les Épandages Robert (Le Pousse vert)

Sur proposition de Madame la conseillère Chantale Pelletier, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

De payer la facture de *Les Épandages Robert Le Pousse vert* au montant de 5,895.34\$ pour l'achat de paillis pour l'aménagement du Parc Patenaude suivant facture numéro 211197.

ADOPTÉE

Résolution #2015-12-760 : Comptes à payer: Forme Atout

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyée par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :

De payer les factures de *Forme Atout* au montant total de 2,535.20\$ pour l'enseignement différents cours de mise en forme pour la période du 2 novembre au 18 décembre 2015 suivant factures numéros 21B et 21C;

Il est également résolu que le tiers de ces factures soit payé par la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

Résolution #2015-12-761 : Comptes à payer: Broyage Mobile Estrie

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :

De payer la facture de *Broyage Mobile Estrie* au montant de 3,794.18\$ pour le broyage des branches au site de dépôt situé au bout de la rue Poupart suivant facture numéro 11197.

ADOPTÉE

Résolution #2015-12-762 : Comptes à payer: Lecorre, avocats

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Monsieur le conseiller Ghislain Perreault et résolu unanimement :

De payer la facture de *Lecorre, avocats* au montant de 4,005.78\$ à titre d'honoraires professionnels pour le Service de Sécurité incendies de Napierville/Saint-Cyprien-de-Napierville suivant facture numéro 41736;

Il est également résolu que la moitié de cette facture soit payée par la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

Résolution #2015-12-763 : Comptes à payer: Excavation R. Fortier & Fils inc.

Sur proposition de Madame la conseillère Micheline P. Fortin, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

De payer la facture de Excavation R. Fortier & Fils inc. au montant de 3,429.68\$ pour la location de pelle et le transport de pierre nécessaire à l'entretien des réseaux d'égout et d'aqueduc ainsi que le raccordement Gestion Dclac suivant facture numéro 7920.

ADOPTÉE

Période de questions sur les sujets à l'ordre du jour

Intervention de : Aucune assistance

Je, soussignée, directrice générale, certifie par la présente que des fonds sont disponibles pour les dépenses acceptées par les résolutions ci-haut mentionnées.

Ginette L. Pruneau, dir. gén. & sec.-trés.

Résolution #2015-12-764 : Levée de l'assemblée

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyée par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

De clore l'assemblée à 20h34.

ADOPTÉE

JACQUES DÉLISLE
MAIRE

GINETTE L. PRUNEAU
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE